

EN MARCHE !



**CAP sur 2022 !...**

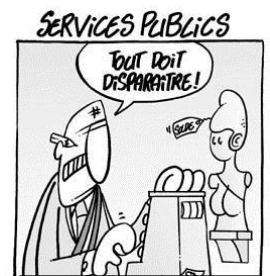
**Ou comment tuer le Service Public...**

le programme « Action publique 2022 » a été lancé le 13 octobre 2017. Emmanuel Macron ne cesse d'affirmer sa détestation des règles collectives, des normes, des statuts, c'est-à-dire de tous les éléments édifiés pour mettre en œuvre et assurer l'égalité des droits des citoyens dans le territoire national. Afin de donner un vernis démocratique à ses opérations liquidatrices, le trio MACRON-PHILIPPE-DARMANIN utilise toute la machine de l'État, tous les médias qui lui sont liés pour dire que ses réformes se font dans le dialogue. Ce simulacre de démocratie sociale prétend associer les usagers et les personnels à l'élaboration d'un programme déjà ficelé.

**Quelques infos pour comprendre !**

**1** 34 personnalités, présentées comme « indépendantes », ont été chargées de la phase de pseudo-diagnostic. Leur objectif était de confirmer les objectifs gouvernementaux. Qui trouve-t-on dans ce « comité indépendant pour penser autrement la transformation » ? Nous n'en citerons que quelques-uns : Stéphane BREMONT de GDF SUEZ EUROPE, Mathilde LEMOINE, du groupe ROTSCCHILD, Enrico LETTA homme politique italien qui a mené dans son pays une politique de privatisations massives ou encore certains présidents de conseils départementaux ou de métropole très engagés dans le dépeçage des services publics et dans la mise en concurrence budgétaire et politique des territoires... **vous avez dit indépendants ? Pas indépendants des banques en tous les cas !**

**2** Le programme action publique 2022 qui aurait dû s'appeler « programme de réduction des services publics » veut aller très vite et très loin. La stratégie pour parvenir à la destruction du service public s'appuie sur 3 axes : couper les vivres des administrations publiques, réduire les missions et champs d'intervention publics, casser le statut des fonctionnaires et discréditer la fonction publique et ses agents aux yeux de l'opinion et des usagers. Cette stratégie s'appuie sur la mise en concurrence des territoires et l'aggravation de l'inégalité territoriale générée par les réformes territoriales.



**3** « Le programme action publique 2022 » et son comité sont des outils au service du renforcement de la politique d'austérité et de chasse aux dépenses publiques. À la différence des étapes précédentes sur lesquelles il s'appuie (RGPP, Revue des missions de 2010, Réforme territoriale, REATE, MAPTAM, NOTRe...), ce programme concerne TOUS les éléments constitutifs du service public et de la protection sociale, fondés sur la solidarité, l'égalité d'accès et la continuité, garantis par l'emploi public. Quant à la numérisation massive des tâches administratives et leur transfert sur l'utilisateur pour 2022, elle vise avant tout la réduction des emplois et des droits des personnels et privera les usagers d'accès à leurs droits.

**4** Le gouvernement a introduit une disposition de mise à mort des communes et des départements dans le budget 2018. Les 319 collectivités les plus importantes devront limiter l'augmentation de leurs dépenses de fonctionnement à 1,2 % par an. L'État se fixe l'objectif de réaliser 16 milliards d'économies supplémentaires sur le fonctionnement de ces 319 collectivités, qui représentent 80 % des dépenses totales de fonctionnement.

**5** Après l'offensive contre le Code du travail, c'est à présent le Statut général des fonctionnaires qui est dans la ligne de mire. « Le programme action publique 2022 » s'inscrit bien dans le programme libéral de la recherche du profit, de la concurrence, de la rentabilité et de la privatisation des biens publics.



**N'hésitez pas à participer à toutes les actions organisées contre l'enfumage gouvernemental, et battez-vous pour l'arrêt des suppressions de postes, contre la mobilité forcée, pour le réengagement financier de l'Etat à hauteur des besoins du Service Public, pour l'instauration des 32 heures, pour la création massive d'emplois statutaires, ...**

# Les annonces fumantes de MACRON, PHILIPPE et DARMANIN

## Des mesures contre les agents de la Fonction Publique, le Statut et le Service Public !

! L'accentuation du « salaire au mérite », en fonction d'objectifs collectifs et individuels à atteindre. Le chef du gouvernement indique clairement que les performances quantifiables et la rentabilité – bref des éléments inspirés des lois libérales du marché et contraires aux missions publiques et de l'intérêt général – doivent occuper une place prépondérante dans le système de rémunération des agents de la Fonction publique.



! L'élargissement significatif du recours à l'emploi non titulaire, alors même que 20% des salariés de la Fonction publique, soit environ 1 million de personnes, sont déjà des contractuels. Edouard Philippe veut démanteler le statut général des fonctionnaires et accroître de façon indigne la précarité.

Le nouveau gel de la valeur du point, la mise en place du jour de carence, les perspectives annoncées de 120 000 suppressions d'emplois supplémentaires, la privatisation ou l'abandon pur et simple des missions publiques, toutes ces mesures sont une nouvelle attaque frontale insupportable et inacceptable.



! Le départ volontaire quant à lui, est une aberration totale. C'est l'équivalent d'un plan social de grande ampleur, alors qu'il y a déjà, en France, 4 millions de demandeurs d'emploi qui ne trouvent aucune possibilité d'exercer une activité rémunérée.

Aujourd'hui, MACRON et ses acolytes nous disent : **agents de la Fonction Publique, vous êtes formés, compétents, dévoués, attachés à vos missions de services publics, mais nous n'avons plus besoin de vous. Cassez-vous et circulez, y'a rien à voir !**

D'abord, ils nous gèlent nos salaires, puis ils nous piquent le jour de carence, et puis, ils essaient de nous faire marcher à la carotte avec leur salaire au mérite, ils nous mettent en concurrence entre nous

avec l'instauration du RIFSEEP. Une fois qu'ils nous ont bien dégoûtés, ils nous proposent de quitter la fonction publique avec un chèque en poche...mais pour aller où ? Et dans quelles conditions ?

Certains pensent qu'il faut écouter, discuter, envisager la possibilité de... La possibilité de mieux nous plumer encore ?!

**Une chose est sûre, la CGT n'ira pas discuter de la longueur de la corde avec laquelle on va pendre la Fonction Publique !**

Aujourd'hui, 5 millions d'agents de la Fonction Publique, à travers les missions qu'ils rendent à la population, font un travail très important pour la cohésion sociale et, c'est souvent dans des conditions très difficiles, qu'ils répondent aux besoins des usagers.

Aujourd'hui, le trio MACRON-PHILIPPE-DARMANIN a annoncé la FIN de la Fonction Publique en France, la FIN des Services Publics rendus aux usagers.



La raison d'être du service public est la satisfaction de l'intérêt général, la promotion des biens communs, la recherche du progrès social. Le service public est un choix de société, il est garant de la cohésion sociale, de l'amélioration des conditions de vie et d'intégration des populations.



✂-----  
**JE REJOINS LA CGT !**

NOM..... Prénom .....

Adresse .....

☎ ..... ☒ ..... @ .....

Collectivité employeur .....

Grade .....

Signature :